

Je me permets de vous signaler que les dirigeants de l'URSS n'ont pas été sans remarquer la déclaration faite le 3 décembre à la Chambre des communes canadiennes par M. Sidney E. Smith, secrétaire d'État aux Affaires extérieures. M. Smith a souligné notamment que l'on trouve, au Canada, un désir brûlant de réduire les tensions existant entre le monde occidental et l'URSS, et que l'attitude du Canada s'écarterait de celle de certains pays membres de l'OTAN qui disent toujours non à ce que propose l'autre camp.

Le Canada est l'un des principaux producteurs de matières fissiles; à ce titre il pourra jouer un rôle essentiel dans la solution du problème atomique, et quant à l'adoption d'une formule qui permettrait de n'employer l'énergie atomique qu'à des fins pacifiques.

Le Gouvernement soviétique n'a jamais cessé de préconiser l'établissement de liens étroits entre le Canada et l'URSS. Vous conviendrez sans doute, monsieur le Premier Ministre, que les conditions géographiques et climatiques de nos deux pays et l'abondance de leurs richesses naturelles créent des conditions qui encouragent une collaboration amicale sur les plans les plus divers.

Il nous semble hors de doute que le Canada et l'Union soviétique retireraient de grands avantages d'échanges commerciaux libérés d'entraves artificielles, échanges qui provoqueraient l'éclosion d'une confiance et d'une bonne volonté réciproques.

Nous verrions d'un œil tout aussi favorable une collaboration entre le Canada et l'URSS dans les domaines de la science, de la technologie, de la culture, de l'art, de l'éducation, de l'hygiène et du sport. C'est pourquoi nous avons applaudi à la récente déclaration aux Communes canadiennes de M. Sidney E. Smith, qui souhaite l'établissement de contacts plus étroits avec notre pays. Nous serions heureux de voir une mission commerciale canadienne visiter l'Union soviétique, à une époque fixée par le Gouvernement du Canada, pour donner suite au désir exprimé par M. Smith.

Nous sommes animés de l'inébranlable conviction que des voisins devraient pratiquer de relations amicales, et que la chose est loin d'être impossible si chacun y met du sien.

Nous espérons vivement, monsieur le Premier Ministre, que vous et les membres de votre Cabinet voudrez bien étudier sérieusement le point de vue exposé dans cette lettre. De notre côté, nous serions très heureux d'examiner avec le plus grand soin toute recommandation du Gouvernement canadien visant à améliorer la situation internationale et à encourager des relations plus amicales entre nos deux pays.

Veuillez agréer, monsieur le Premier Ministre, les assurances de ma très haute considération  
N. Boulganine.

Ottawa, le 18 janvier 1958

Monsieur le président,

Le Gouvernement du Canada a étudié avec beaucoup d'attention votre lettre du 13 décembre 1957, dans laquelle vous exposez votre point de vue sur les causes de la tension internationale actuelle et proposez l'adoption de certaines formules qui pourraient provoquer une détente générale, tout en encourageant l'établissement d'un esprit de confiance entre les divers États.

Dans cette lettre, vous examinez de façon approfondie l'activité de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord et vous soutenez que cette organisation prépare une guerre nucléaire. Vous affirmez que les pays occidentaux sont la proie d'une manie militaire, dont le caractère hystérique est aggravé par une propagande sournoise. Vous laissez entendre aussi que la ligne de conduite suivie par l'OTAN peut mener à une intensification de la guerre blanche. Je veux éviter toute argumentation fastidieuse quant à la politique de l'OTAN; en effet, la nature purement défensive a été clairement mise en évidence à maintes reprises. Néanmoins, les accusations qui la visent ne sauraient être entièrement passées sous silence. Le Gouvernement du Canada tient à souligner que l'OTAN ne nourrit aucun dessein agressif. En effet, l'Alliance atlantique avait témoigné d'un esprit d'agression, le Canada aurait rompu immédiatement tout lien de solidarité qui l'y rattache, car cet esprit serait contraire à la fois à l'esprit et à la lettre du Traité de l'Atlantique Nord. Votre lettre nous est parvenue à la veille de la réunion des chefs d'État de l'OTAN; je suis donc convaincu que vous avez depuis soigneusement pesé les termes de la déclaration et du communiqué publiés à la fin de la session. À mes sens, ces documents constituent une réponse convaincante aux diverses accusations que vous avez dirigées contre l'Alliance de l'Atlantique Nord.

La position que nous avons adoptée vous paraîtra peut-être plus évidente, si je joins aux documents précités un résumé de l'attitude du Canada à l'égard de l'OTAN. Comme j'ai signalé à la Chambre des communes canadienne, le 21 décembre dernier, la récente réunion de l'OTAN a puissamment contribué à la cause de la paix, non seulement en mettant en relief une fois de plus le caractère exclusivement défensif de l'Alliance, mais encore en frayant la voie à des discussions essentielles sur le désarmement. Évoquant les chefs d'État réunis à cette occasion, j'ai déclaré que jamais encore je n'avais rencontré d'hommes plus obsédés par